



# REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

## Compte rendu - Comite Pilotage

6 juin 2013

---

### **Présents :**

**Mairie :** M. le MAIRE, Mme HUGONNET-DENIS, Mlle VINCENT, Mlle AGUILAR, Mlle BONARDEL

**Enseignants :** Mme BOUVET-DAERON, M. MARTEL, Mme LAFARGE, Mme MONNIER

**Parents d'élèves :** Mme PEPIN, Mme MARTINEZ, M. NENOT-MORIN

**Institutions :** M.GRENET, Inspecteur académique

**Conseillers Municipaux Enfants :** Dorine, Ilona, Joannin, Joanna, Julien, Laura, Loïc, Lola, Maëva, Soline

**Heure début :** 18h20

**Heure fin :** 20h30

---

Monsieur le Maire débute en présentant aux enfants du Conseil Municipal Enfants le comité de pilotage ainsi que M. l'Inspecteur. Il leur laisse ensuite la place afin qu'ils puissent présenter leur partie sur les activités et les attentes de leurs camarades.

### **Présentation des enfants du Conseil Municipal**

***Laura :*** « Bonjour je m'appelle Laura, j'ai 8 ans et je fais partie du Conseil Municipal Enfants. Je vais vous présenter notre enquête sur les choix d'activités des élèves d'Althen des Paluds, pour la rentrée 2013.

Le Conseil Municipal Enfants a décidé de faire passer des questionnaires et a réalisé des interviews filmées pour savoir ce que les écoliers aimeraient faire l'année prochaine sur le temps périscolaire.

Les questionnaires ont été distribués le jeudi 11 avril 2013 et nous avons réalisé les interviews entre 12h et 14h le même jour.

Pour cette enquête, le CME vous rendra compte des choix des enfants pour qu'ils soient pris en compte.

Je laisse ma place à mon collègue Julien. Merci. »

***Julien :*** « Bonjour je m'appelle Julien, j'ai 9 ans et demi et je fais parti du Conseil Municipal Enfants. Je vais vous parler de la participation des enfants et des résultats que nous avons traités.

### **Nous allons commencer par la participation des enfants :**

Sur les 196 élèves que compte l'école, nous avons récupéré 136 questionnaires soit 70% des élèves qui nous ont donné leurs avis. Cela veut dire que la majorité des élèves se sentent concernés et ont envie de participer à cette réforme.

Je laisserai mes collègues vous présenter les résultats des questionnaires classés par thèmes.

Les pourcentages qui vous seront présentés, donnent un indice sur l'envie des enfants pour telle ou telle activité, sachant que les enfants pouvaient cocher plusieurs réponses dans une même catégorie.

Je vous laisse maintenant avec mes collègues. Merci de votre attention. »



**Dorine** : « Bonjour je m'appelle Dorine, j'ai 10 ans et je fais partie du Conseil Municipal Enfants. Je vais vous présenter les résultats des écoliers d'Althen des Paluds sur les **activités sportives collectives**.

Il apparaît dans ces résultats que le football, le basket et le volley sont les activités les plus demandées par les élèves. Ils sont suivi par le handball, le hockey puis par le rugby.

Même si ces trois dernières activités n'ont pas été majoritairement choisies, il est important de les conserver afin de proposer aux élèves un large choix d'activités pour le périscolaire.

Ainsi, il serait possible de faire des groupes d'activités, couplant par exemple le football très demandé et le rugby qui l'est un peu moins, afin que tous les élèves puissent s'y retrouver.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et je laisse la place à mon collègue. »

**Loïc** : « Bonjour Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs. Je me présente, je m'appelle Loïc Dardun, j'ai 10 ans et je suis élu au Conseil Municipal Enfants d'Althen des Paluds.

Ce soir, je vais vous parler **des activités sportives individuelles** choisies par les enfants de l'école élémentaire d'Althen des Paluds.

Nous avons demandé aux enfants, quelles seraient les activités sportives individuelles qu'ils souhaiteraient faire sur le temps périscolaire, lorsque la réforme scolaire sera mise en place dans notre école.

Il en ressort, que le tennis est l'activité individuelle la plus choisie par les enfants, avec 54 votes soit 41% elle est suivi du ping-pong avec 36 votes, soit 27%.

Le judo arrive en troisième position avec 31 votes, soit 23% suivi de la boxe avec 24 votes soit 18%. Arrive ensuite le karaté, puis pour finir la capoeira ex aequo avec le badminton.

Nous pensons que ces activités ne sont pas très demandées car les écoliers d'Althen ne les connaissent pas trop. Nous pensons cependant, qu'il ne faut pas les abandonner mais proposer des cycles sportifs comprenant une activité à forte demande et une moins représentée.

Merci pour votre attention, je vous souhaite une agréable soirée. »

**Soline** : « Bonjour je m'appelle Soline, j'ai 9 ans et je fais partie du Conseil Municipal Enfants. Je vais vous présenter les résultats des écoliers d'Althen des Paluds sur les **activités artistiques**.

Les activités les plus demandées par les élèves sont la danse, la photo, le théâtre, la musique et la vidéo.

Parmi les propositions que les enfants pouvaient faire sur leur questionnaire, nous avons relevé que la majorité d'entre eux souhaitaient voir une activité danse orientée Hip-Hop. Nous expliquons cette demande, car le Hip-Hop est une danse à la mode où les garçons peuvent aussi participer.

Nous avons également pensé qu'il serait possible de regrouper certaines activités comme le graffiti et le dessin, la musique et la danse, la photo et la vidéo ou bien encore le mime et le théâtre. Ainsi, avant chaque vacance scolaire, chaque groupe d'activités pourrait présenter ce qu'il a fait lors d'un spectacle. »

**Ilona** : « Bonjour, je m'appelle Ilona, j'ai 8 ans et demi et je fais partie du Conseil Municipal Enfants, je vais vous parler des **activités d'écriture** les plus demandées par les enfants d'Althen.

Les activités d'écriture sont importantes pour la vie, surtout à l'école. En ce qui concerne ces activités, celles qui recueillent le plus gros score sont la bande dessinée, avec un pourcentage de 42%, les contes avec 16% et l'écriture libre avec 13% des votes.

Pour ce qui est des autres activités, à savoir, la poésie et le roman, nous pensons qu'elles ne sont pas inutiles, qu'il ne faut pas les supprimer, mais peut-être faudrait-il les réunir en une seule et même activité, afin de pouvoir proposer aux élèves un choix assez important.

Nous pensons qu'il est nécessaire de proposer des activités d'écriture, car celles-ci sont primordiales pour pouvoir réussir à l'école. D'autre part ces activités pourraient permettre aux élèves qui sont en difficultés de s'améliorer.

Je vous remercie de votre attention et laisse la parole à ma collègue. »

**Maëva** : « Bonjour je m'appelle Maëva, j'ai 9 ans et je fais partie du Conseil Municipal Enfants. Je vais vous présenter les résultats des écoliers d'Althen des Paluds sur les **activités de création**.

Les activités bijoux et accessoire, jardinage et bricolage sont les plus demandées par les enfants. Au Conseil Municipal Enfants, nous souhaitons voir l'apparition d'une activité jardinage car l'installation de petits « espaces verts » au sein de l'école était une volonté commune à tous les groupes qui s'étaient présentés aux élections.

Enfin, on peut imaginer que l'activité costume puisse créer des vêtements pour l'activité théâtre, et que l'activité bijoux et accessoires puisse suivre les différentes fêtes de l'année comme Noël, la Saint Valentin ou la Fête des Mères.

Je vous laisse maintenant avec ma collègue. »

**Joana** : « Bonjour à tous je m'appelle Joana COLLOMB, j'ai 9 ans et je fais partie du Conseil Municipal Enfants, je vais vous parler des activités culturelles les plus demandées par les enfants d'Althen des Paluds.

En première activité culturelle, les enfants ont choisi la cuisine à 63%. La deuxième activité culturelle choisie à 41% est l'étude des langues étrangères, ensuite, arrive la science à 28%.

Je pense qu'il est important de proposer des activités langues étrangères et science car ces activités nous seront proposées au collège, nous y serons donc mieux préparés.

Bonne soirée à tous, je laisse la place à Lola. »

**Lola** : « Bonjour je m'appelle Lola, j'ai 10 ans et je fais partie du Conseil Municipal Enfants.

Je vais vous parler des **types d'activités les plus demandées** par les enfants d'Althen et le nombre d'enfants qui pratiquent déjà une activité en dehors de l'école.

**Le sport** est le type d'activités le plus demandé par les enfants.

Cependant, il est important de proposer tous les types d'activités pour qu'il y est le plus de choix possible et que chaque enfant trouve « chaussure à son pied ».

D'après les questionnaires, 70% des enfants font une activité en dehors de l'école (sportive ou artistique), il reste donc pas mal d'enfants qui n'ont pas la chance de pratiquer une activité après l'école. Il est donc important qu'ils puissent en faire à l'école.

Nous pensons qu'il faut travailler avec les associations althénoises qui seraient en mesure de proposer des activités sur le temps périscolaire pour faire découvrir de nouvelles choses aux enfants. »

Je vais laisser ma place à mon camarade pour la conclusion. »

**Joannin** : « Bonjour, je m'appelle Joannin j'ai 9 ans et je fais parti du Conseil Municipal Enfants, je vais vous parler des interviews filmées et **conclure notre présentation**.

Je vous laisse regarder quelques images des interviews filmées que nous avons mises en place le jeudi 11 avril 2013, bon visionnage !

*[Vidéo des interviews]*

Comme vous avez pu le voir, ces interviews nous apprennent ce que la majorité des enfants avaient déjà renseignés sur leur questionnaire, c'est à dire, une envie forte de pratiquer du sport et des activités artistiques.

Pour conclure, notre action nous a montré que les élèves souhaitent faire des activités sportives et découvrir de nouvelles activités qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer.

Les membres du Conseil Municipal Enfants ont envie de donner leur avis et de participer activement à la mise en place de cette réforme à la rentrée 2013.

Je vous remercie de nous avoir tous écoutés et vous souhaite une bonne fin de soirée. Merci. »

L'ensemble du comité de pilotage remercie et félicite les enfants du CME pour leur travail et leur investissement.

---

Monsieur le Maire félicite les enseignants et Julien DOMERGUE, animateur du Conseil Municipal Enfants pour le travail accompli et donne ensuite la parole à Camille qui rappelle alors l'ordre du jour : Communication / Evaluation / Tarification.

### **Communication**

Camille propose qu'une plaquette reprenant les aspects d'organisation des différentes activités périscolaires soit distribuée aux familles avant l'été. Elle propose que la plaquette explicative soit distribuée lors de la réunion publique du 24 juin et le programme d'activités le vendredi 28 juin par les enseignants de l'école.

Tout le monde approuve cette organisation.

Elle présente alors, les différents supports et lieux de communication accessible par le public :

Elle propose que la rubrique sur le site dédié à la mise en application de la réforme soit maintenue et devienne Activités périscolaires. Elle explique que les projets d'animation proposés seront mis en ligne avant chaque période d'inscription ainsi que les différentes dates d'inscriptions et les informations diverses.

Elle propose également de conserver l'adresse mail : [coordinateur.jeunesse@althendespaluds.fr](mailto:coordinateur.jeunesse@althendespaluds.fr)

Afin de rendre l'information accessible de tous elle explique que ces mêmes informations seront également affichées aux écoles et qu'un article dans l'écho althénois sera publié afin de rappeler les dates d'inscription et présenter les activités proposées.



Le comité de pilotage propose que pour la deuxième période (novembre/décembre) les informations passent également par les enseignants en rappelant les supports, lieux et contacts.

M. GRENET précise que le Projet Educatif doit être présenté en Conseil d'école afin que l'avis des enseignants apparaisse sur le procès-verbal.

Une fois cet aspect de communication présenté, il est proposé de passer à l'évaluation.

### **Evaluation**

Comme cela avait été évoqué à plusieurs reprises, il est proposé que le comité de pilotage devienne un comité de suivi. Sa constitution est rappelée :

- 2 élus (un de la commission jeunesse et un de la commission scolaire)
  - 2 directeurs d'école (directeur maternel et élémentaire)
  - 2 enseignants (1 maternel et 1 élémentaire)
  - 2 représentants des parents de l'école élémentaire
  - 1 représentant des parents de l'école maternelle
  - 2 membres des services municipaux : la Directrice des Services et la personne en charge du personnel
  - 1 coordinateur de projet : la coordinatrice Enfance Jeunesse
- Les consultations occasionnelles et/ou supplémentaires :
- Les représentants des enfants ou l'ensemble des enfants
  - Les personnes en charge de l'encadrement (ATSEM, enseignants, personnels techniques...)
  - L'ensemble des parents
  - Les associations locales
  - Les institutions (DDCS, DASEN, CAF...)

Il est demandé alors aux membres du comité si les réunions du comité de suivi peuvent être fixées le soir à 18h15. Tous sont favorables. Le comité se rejoint sur le fait de faire 5 réunions/an au moins pour la première année de fonctionnement : une après chaque période et une sixième juste après le lancement afin de faire les premiers réajustements nécessaires.

La première date est fixée au 19 septembre à 18h15.

Les autres dates seront fixées ultérieurement.

Julien DOMERGUE (animateur CME) demande à y être associé afin de faire le lien avec le Conseil Municipal Enfants et qu'ils puissent eux aussi participer à l'évaluation.

Mme BOUVET soulève alors le problème de l'heure d'arrivée les jours de sorties scolaires, souvent 16h30 pile. Elle demande s'ils seront obligés de rentrer plus tôt. M. le Maire intervient alors en rappelant que le but de cette mise en application n'est pas de pénaliser les enfants mais de leur permettre l'accès à de nouvelles activités.

Il est alors convenu, pour des raisons de responsabilité et d'organisation que les enseignants préviennent dès que possible la direction de l'ALSH périscolaire de leurs dates de sorties afin qu'elle puisse s'organiser au mieux.



Les critères d'évaluation seront identiques aux différentes thématiques abordées en comité de pilotage soit : objectifs/encadrement/organisation/communication/participation.

- Objectifs : atteinte des objectifs, impacts...
- Encadrements : organisation des équipes, ressentis de l'équipe encadrante, des enseignants...
- Organisation : horaires, locaux, matériel...
- Communication : moyens, supports...
- Implication des enfants : participation, ressentis...

Des questions diverses pourront être abordées en fonction des besoins ou des problèmes rencontrés.

### Tarification

Les tarifs ont été élaborés en commission (élus de la Commission Scolaire-périscolaire et élus de la commission Enfance-Jeunesse-Sports).

Elle distribue alors les tableaux suivants :

<b>Quotient familial</b>	<b>0€ à 485€</b>	<b>485€ à 970€</b>	<b>970€ à 1125€</b>	<b>1125€ à 2250€</b>	<b>+ 2250€</b>
Par période	3€	6€	9€	12€	15€
Sur l'année	15€	30€	45€	60€	75€

<b>EQUIVALENT (arrondi au dixième)</b>		
<b>JOURNALIER</b>	<b>PERIODIQUE</b>	<b>ANNUEL</b>
<b>0.11</b>	<b>3</b>	<b>15</b>
<b>0.21</b>	<b>6</b>	<b>30</b>
<b>0.31</b>	<b>9</b>	<b>45</b>
<b>0.42</b>	<b>12</b>	<b>60</b>
<b>0.52</b>	<b>15</b>	<b>75</b>

Une fois ces tableaux distribués, les choix qui ont été faits sont précisés :

- Fixer des tarifs en fonction des ressources des familles
- Créer 5 tranches de tarification en fonction des quotients familiaux des familles

Les deux premières tranches correspondant aux familles bénéficiaires du RSA, la troisième correspondant aux familles se situant entre le RSA et le SMIC, la quatrième aux familles se situant entre 1 et 2 SMIC et la cinquième correspondant aux familles dont les revenus sont supérieurs.

- Un tarif périodique identique peu importe la fréquentation

Monsieur le Maire précise que sur l'ensemble des temps péri-éducatif est un dispositif communal (matin, midi et soir) basé sur un concept d'animation.

Il précise également que la participation des familles est une obligation liée à la Caisse d'Allocation Familiale qui participe à une partie du financement à condition qu'il y ait une participation des familles. Enfin il explique que ces tarifs sont très loin de la réalité du coût.

Monsieur NENOT-MORIN demande si les tarifs augmenteront en 2014.

Monsieur le Maire répond que justement ces tarifs ont été pensés afin de ne pas avoir à les augmenter l'année prochaine, lorsque l'aide de l'Etat ne sera plus donnée. Il précise que d'autres budgets ont été restreints pour favoriser la qualité de l'accueil des enfants.

Nathalie HUGONNET-DENIS précise que les communes voisines pratiquent en moyenne 6euros / jour/enfant.

Monsieur NENOT-MORIN explique qu'une réunion explicative aux parents aurait dû avoir lieu avant la mise en place.

Nathalie et Camille reviennent alors sur les raisons de la mise en application des réformes dès Septembre 2013. En effet, des enquêtes et entretiens avait été effectué entre avril et juillet 2012 afin de faire le bilan qualitatif et quantitatif des garderies. Ces bilans avaient montrés que de nombreux parents souhaitaient que ce temps soit requalifié et amélioré. La municipalité avait alors débuté une réflexion sur la mise en place d'un ALSH périscolaire. Quelques mois après ces constats, la réforme des rythmes scolaires était adoptée. Ce qui a, tout naturellement, poussé la Municipalité à se lancer dès la rentrée 2013.

Madame BOUVET demande si des études au cas par cas peuvent être mises en place pour les familles dans le besoin. Le but étant de repérer les éventuels problèmes rencontrés par les familles et ainsi leur permettre un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins (accompagnement dans les démarches administratives et/ou financières...)

Nathalie indique que le CCAS peut remplir cette mission.

Les chèques loisirs distribuées par la CAF peuvent également être utilisés pour financer ces temps.

Monsieur le Maire demande alors, avant les votes, de faire un tour de table afin que chacun puisse donner son ressenti au sein du comité de pilotage.

A l'issue de ce tour de table, il laisse la parole à Camille pour qu'elle débute les votes des différents aspects. Il est rappelé que les locaux ont déjà été adoptés lors d'un précédent comité.

	Unanimité	Pour	Abstention	Contre
Organisation horaire	X			
Organisation des activités	X			
Encadrement	X			
Inscriptions	X			
Communication	X			
Tarification		10	3	
Evaluation	X			